



BISTROT-RESTAURANT L'ESTANQUET A PAILHÈS, ARIÈGE

Réhabilitation et extension d'une maison de village à destination de bistrot de pays

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Pailhès, Yvon Lassalle, maire

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecture et Paysage (Architecte) + ESI (BE Fluide et Thermique)

FOURNISSEURS EN PRODUITS LOCAUX EN CIRCUIT COURT

Commune de Pailhès (bois et paille)
Robert Marchand, agriculteur (bois)
Daniel Milhorat, agriculteur (bois)
Sud Abiès (bois)

ENTREPRISES

Sv Construction (gros-œuvre)
Melchior Weingartner (charpente, couverture, ossature bois, bardage, paille)
Eychemme et Fils (menuiserie intérieure et extérieure bois)
Marc Banroques (escalier et mobilier bois)
Lagrange et Fils (plâtrerie)
La Fabrique Solaire (électricité)
ESGM (plomberie, sanitaire, chaufferie à bûches)
Spideco, (peinture)
Toussaint Mawissa (enduits chaux-chanvre et chaux)
SPF Techni Mark (équipement de cuisine), FA NSA (monte-charge)

LE PROJET

Après la fermeture d'un hôtel-restaurant réputé, les élus de Pailhès ont racheté en 2013 une maison d'habitation du XIXe située sur la place de l'église pour en faire un lieu de vie et de valorisation des produits du terroir.

Une longue concertation a donné le jour à un « bistrot de pays » avec un bar-restaurant et une salle pour des animations. Un jardin et une cour ont été aménagés pour recevoir spectacles, concerts et autres manifestations.

Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation et reconversion patrimoniale exemplaire en favorisant les circuits courts et les matériaux biosourcés, qui nécessitent un véritable savoir-faire et ont une faible énergie grise.

« L'Estanquet permet de créer des liens en rassemblant toutes les générations autour d'activités variées. Avec cette stratégie de revitalisation, nous avons attiré de jeunes couples dans le village. »

Yvon Lassalle, agriculteur et maire de Pailhès

LES TRAVAUX REALISES

Les travaux ont consisté à réhabiliter l'ancienne maison d'habitation en pierres et à créer une extension en bois sur l'emprise d'une ancienne grange en brique à simple pente.

La modification majeure apportée au bâtiment existant est la création d'une grande ouverture vitrée sur la façade sud, qui donne directement sur la cour où un espace de restauration est installé. Elle permet un apport solaire conséquent pour les tables du rez-de-chaussée et de la mezzanine. Une double protection solaire (casquette pour l'étage et pergola pour le RDC) permet d'éviter les surchauffes.

L'ensemble des cloisons internes et des planchers a été démolé pour créer des volumes et des pièces plus facilement adaptables à un Etablissement Recevant du Public : salle de restauration, bar et sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, cuisine professionnelle, lieux de stockage, etc.

Le mur nord, mitoyen et sans contact avec l'extérieur, n'a pas été isolé : un enduit intérieur à pierre vues a été réalisé pour le mettre en valeur. Pour tous les autres murs intérieurs en pierre, un enduit chaux-chanvre de 6 cm produit sur le chantier a été posé pour apporter du confort tout en conservant l'inertie et la capacité perspirante des murs.

Les enduits existants à l'extérieur ont été piqués puis remplacés par un nouvel enduit chaux.

Le plancher haut a été isolé avec 40 cm de ouate de cellulose et un frein vapeur a été installé afin de réguler l'humidité dans l'isolant et dans la charpente en pin douglas.

Les menuiseries (fenêtres et volets) et les encadrements des ouvertures ont été refaits à l'identique, mais ont été adaptés pour un double vitrage et ont été réalisées en chêne local, débité sur la place du village.

Une extension en ossature bois de 44,5 m², à double pente et bardage à lames verticales en acacia, chêne et mélèze brut du côté cour, a été construite sur l'emprise de l'ancienne grange.

La façade ouest de l'extension (côté jardin) a été isolée grâce à un remplissage en paille locale de 18 cm et un revêtement à la chaux. L'isolation de la façade sud de l'extension a été réalisée avec des copeaux de bois, provenant de déchets de scieries locales. Le contreventement des caissons bois a été réalisé en volige inclinée de manière à éviter l'emploi de panneaux industriels, dans la logique de circuit court et de valorisation des savoir-faire poursuivie.

Le chauffage est produit par une chaudière bois (30 kW, située dans un bâtiment annexe). Grâce au circuit court et à la grande production de bois de chauffage en Ariège, cela contribue à l'essor de cette filière économique sur l'ensemble du département. Au RDC le chauffage se fait par le sol, à l'étage par un radiateur et principalement par les équipements de cuisines.

L'ECS provient principalement des calories récupérées par des panneaux solaires thermiques, la commune bénéficiant de 1936 heures d'ensoleillement annuel. La chaudière vient en complément lorsque l'ensoleillement devient trop faible.

La gestion de l'eau a été optimisée grâce à un régulateur de débit posé sur la robinetterie et une sensibilisation du personnel et des usagers aux enjeux environnementaux liés à l'économie de l'eau. Un récupérateur d'eau de pluie a été installé afin de la réutiliser pour le nettoyage des locaux et l'alimentation des chasses d'eau, tout en valorisant des cuves déjà existantes.

La VMC double flux a été écartée pour des raisons de coût d'installation et d'entretien, les filtres devant être remplacés régulièrement. Une VMC simple hygro B a donc été sélectionnée afin de réguler les flux d'air d'entrée et de sortie en fonction de l'humidité ambiante mesurée dans une région à forte hygrométrie (entre 65 % et 80 %). Seule la salle de réunion située à l'étage est équipée d'une CTA double flux (placée dans les combles).

Les divers aménagements intérieurs ont été réalisés par des artisans locaux avec des essences de bois locales.

LES CIRCUITS COURTS

Comme le bistrot qui propose des spécialités locales, le projet architectural a été réalisé en circuit court, avec des matériaux nécessitant un véritable savoir-faire.

Différentes essences issues de forêts voisines ont été mises en œuvre : châtaignier (escalier, parquet), douglas (ossature des murs, mezzanine, aménagements), chêne (menuiseries extérieures, parquet, bardage), frêne (portes intérieures, bar), merisier (bar, parquet), etc.

L'appel d'offre prévoyait un lot pour la fourniture des grumes, coupées à moins de 30 km, et un autre pour la scierie mobile. Les bûcherons ont amené le bois sur la place du village, où il a été scié puis remis aux artisans sous forme de plots pour séchage et transformation.



© Jean-Luc Degeilh



© Jean-Luc Degeilh

Cet important travail réalisé sur le lot « bois » pour utiliser la ressource locale a pu être réalisé grâce à l'accompagnement du PNR des Pyrénées ariégeoises.

Ainsi, un récapitulatif des fournisseurs et des essences utilisées par usage a été réalisé :

Commune de Pailhès	Chêne.....	5,12 m ³	de Pailhès (09)
	Merisier.....	0,97 m ³	de Pailhès (09)
Daniel Milhorat	Chêne.....	7,4 m ³	de Pailhès (09)
(Agriculteur de la commune, producteur de bois de chauffage)	Châtaignier.....	1,96 m ³	de Pailhès (09)
Robert Marchand	Acacia.....	1,72 m ³	de Pailhès (09)
(Agriculteur de la commune, producteur de bois de chauffage)			
Sud Abies	Frêne.....	9,5 m ³	de Esplas-de-Sérrou (09)
(Exploitant forestier en Ariège, Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne)	Merisier.....	3,02 m ³	de Esplas-de-Sérrou (09)
	Peuplier.....	4 m ³	de Rieucros (09)
	Douglas.....	39 m ³	de Castelnaud-Durban, Alos, Camarade (09)
	TOTAL	72,7 m³	

La commune de Pailhès a fourni 6,09 m³ de bois provenant d'une parcelle communale.

Les autres fournisseurs ont été sélectionnés sur la base des critères : « Références et moyens » 20%
« Bilan Carbone » 30 %
« Prix de l'offre » 50 %

Les fournisseurs de bois
© PNR des Pyrénées ariégeoises

Bardage	Chêne, Acacia.....	4,5 m ³
Charpente, planchers, ossature bois	Douglas.....	37,3 m ³
Volige toiture	Peuplier.....	4 m ³
Escalier	Frêne.....	4,1 m ³
Etagères, meuble bar	Frêne, Merisier.....	4,4 m ³
Parquet	Châtaignier, Chêne, Merisier	5,9 m ³
Portes intérieures	Frêne.....	3,2 m ³
Portes et fenêtres extérieures	Chêne.....	6,6 m ³
Brise-soleil	Acacia, Douglas.....	2,7 m ³

Total 72,7 m³

Les essences par usage
© PNR des Pyrénées ariégeoises

Les élus ont souhaité étendre cette démarche exemplaire en réalisant un petit réseau de chaleur bois-bûches, qui alimente l'Estanquet et d'autres bâtiments municipaux. La ressource, prélevée sur les parcelles forestières communales, est fournie gratuitement.

QUELQUES PHOTOS



© Architecture & Paysage



© Architecture & Paysage



© Marc Mesplé



© Marc Mesplé